



Bonne année 2024

Toute l'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !

L'édito du Maire

A l'occasion de ce nouveau bulletin, je souhaite adresser, avec l'ensemble des conseillers et des agents, tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite à vous et à vos proches.

Le début de l'année est le moment de prendre de bonnes résolutions. Je souhaiterais que chacun pense aux piétons ainsi qu'à tous les usagers des routes et chemins de Chaniers en réduisant sa vitesse au volant afin de permettre à tous de se sentir en sécurité. Je remercie d'avance tous ceux qui prendraient cette saine résolution.

L'année 2023 a vu le lancement de la construction de la nouvelle école Ronsard. Ce groupe scolaire, dont l'ouverture est prévue courant 2026, a pour but d'offrir les meilleures conditions de réussite à tous nos enfants et les meilleures conditions de travail à nos équipes pédagogiques.

2023, c'est aussi la première année sans restriction particulière liée au COVID. Nos associations ont retrouvé leurs activités d'avant, les manifestations de cet été ont battu des records d'affluence.

2023 est également l'année de 2 crues successives importantes avec des pics à 6m38 le 18 novembre et 7m10 le 17 décembre. Près de 30 maisons ont été inondées, une dizaine de familles relogées. Ce sont aussi des commerces qui ont souffert de la fermeture des routes, à quelques semaines des fêtes, période de forte activité.

Dans l'espoir d'un climat apaisé, avec des échanges respectueux et constructifs, je vous réitère mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Eric PANNAUD, Maire de Chaniers



Chaniers : retour en images

Open de ligue en fléchettes traditionnelles

Les 2 et 3 décembre, « Le Chagnolais Darts Club » a organisé son 4^e Open de Comité et son tout 1^{er} Open de Ligue en fléchettes traditionnelles.

132 joueurs et joueuses de fléchettes traditionnelles se sont réunis sur l'ensemble du weekend.

Le tournoi était ouvert à tous, licenciés et non licenciés, ce qui a donné à la compétition de beaux jeux et des matchs très disputés.

Coté résultats, le Chagnolais Darts Club a défendu ses couleurs en remportant 3 catégories sur 6 durant le weekend !



Repas des aînés

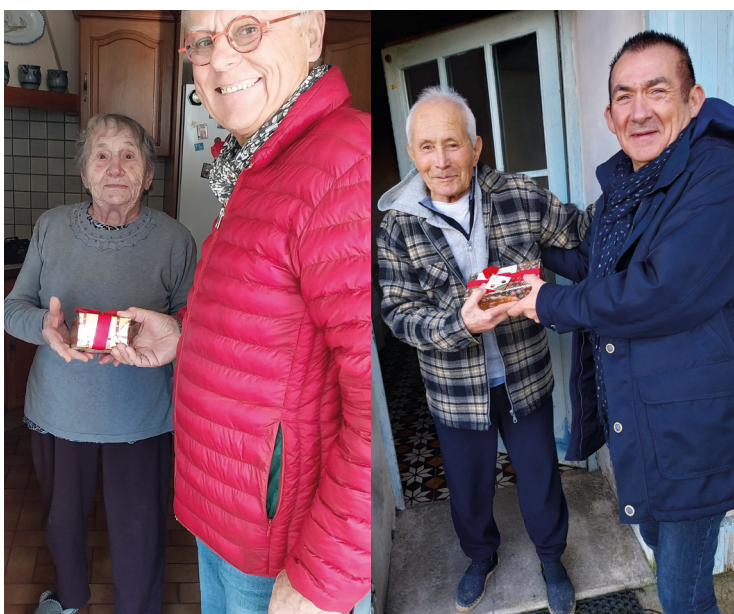
C'est autour d'un bon repas et d'aînés bien décidés à profiter pleinement de la journée que s'est déroulé le traditionnel repas offert par la municipalité le 25 novembre.

Nos anciens ont pu fouler le parquet sur des musiques latines (salsa, tango...) ou sur les tubes des années 70/80. Ils ont même réussi à embarquer les élus présents et Monsieur Le Maire dans une chenille endiablée. Cette image d'une centaine de personnes dansant en ligne sur ce mythique tube de la Bande à Basile restera notre coup de cœur de la journée. Merci à eux et à l'année prochaine. On tentera une macarena !...

Noël des enfants

L'après-midi dédiée aux enfants à l'approche des fêtes de fin d'année s'est déroulée le mercredi 20 décembre sous un beau soleil.

La météo clémente a permis à tous de profiter des jeux en bois installés en extérieur et des balades en calèche. Le Père Noël a même quitté son atelier quelques heures pour venir saluer petits et grands !



Distribution de chocolats

Les conseillers municipaux ont fait des heureuses et des heureux en distribuant une boîte de chocolats aux personnes âgées vivant seules. L'occasion d'échanger un peu avec nos aînés et de s'assurer qu'ils vont bien.

Le mot des services techniques

La gestion des inondations

L'ensemble des agents des services techniques ont été particulièrement sollicités, depuis le début des inondations, pour assurer la sécurité des personnes et des biens, avec notamment la mise en place de madriers dans les rues et la mise hors d'eau des meubles chez les personnes en ayant fait la demande.



Les alternances de crue et de décrue obligent également le nettoyage régulier des chaussées qui ont été inondées, chaussées sur lesquelles se sont déposées troncs, branchages et déchets en tout genre, transportés par le fleuve.



Le point sur les travaux de la nouvelle école

Les 116 pieux nécessaires aux fondations de la nouvelle école de Chaniers ont été posés.

À partir de maintenant, petit à petit, nous allons voir les nouveaux bâtiments scolaires sortir de terre. Malgré les pluies importantes que nous avons subies, le chantier n'a pris aucun retard.

La grue fait partie du paysage depuis le 7 décembre. Elle mesure 24 mètres de haut et possède une envergure de 60 mètres ! Les organismes de contrôle ont donné leur aval : elle est parfaitement opérationnelle.



Coupures d'électricité le 19 février

En raison de travaux sur le réseau de distribution de l'école, ENEDIS prévoit des coupures lundi 19 février, entre 8h45 et 11h.

Quartiers ou lieux-dits impactés :

- impasse Rabelais
- impasse Renoir
- 4 au 12, 18 au 20 avenue des Deux Charentes
- rue Jacques de Roux
- 2 rue Léonard de Vinci
- 1, 2, 6 au 8, 11, 12, 15, 16, 20 au 23, 29, 35B, 37, 41 au 49, 53 au 55, 61 avenue Charles de Gaulle
- 1 au 5, 8, 17 au 19 avenue du 8 mai 1945
- impasse du 19 mars 1962
- chemin des Ecoliers



Extraits du conseil du lundi 11 décembre 2023

Présents : PANNAUD Éric, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Annick, GIRARD Jean-Paul, BERTOT Jacques, PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, WATTEBLED Stéphane, TREFFANDIER Nathalie, GIRAUDAU Samuel, DAVID Claudia, GUÉRIN Florian

Excusés : ALIGANT Sylvie, MACHEFERT VERDON Graziella, LATOUCHE Céline, LE MENI Nadège

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 6 novembre 2023.

MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire explique que les autorisations de programme (AP) constituent un outil de gestion pluriannuelle des investissements. Ce dispositif permet d'engager une opération dans sa globalité mais de n'inscrire au budget que les dépenses susceptibles d'être réellement payées dans l'année.

En vue de poursuivre les investissements menés par la commune dans le cadre de la construction du nouveau groupe scolaire, il est proposé de modifier les autorisations de programme (AP) afin d'y inclure le futur emprunt d'un montant de 3 millions d'euros auprès de la caisse des dépôts.

Le conseil municipal décide d'approuver la modification de l'AP et d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Monsieur le Maire informe que la participation financière des employeurs publics au financement des garanties couvrant le risque prévoyance ou « garantie maintien de salaire » de leurs agents sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le Centre de gestion de la Charente-Maritime a décidé de lancer en 2024 une procédure de marché public afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance. Il propose aux collectivités intéressées de se joindre à cette procédure en lui donnant mandat par délibération. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de se joindre à la convention que le Centre de gestion prévoit de conclure et de prendre acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention.

SALON DU LIVRE 2024

Madame Annie GRELET explique que la 10^e édition du Salon du Livre se déroulera les 6 et 7 avril 2024. Il s'agit de promouvoir la lecture et l'écriture auprès d'un large public, de valoriser la création littéraire régionale et locale et de favoriser l'échange des auteurs avec le

public grâce à des rencontres et des conférences.

Actions prévues : présence d'une trentaine d'écrivains, conférences, création d'un livre par l'école Pasteur et une classe élémentaire de l'école Ronsard, lectures réalisées par les associations de théâtre de Chaniers.

Budget prévisionnel : 3270€

La commune propose l'achat de livres rédigés et illustrés par les écoliers pour un montant de 450€ afin que chaque enfant puisse avoir un livre.

Le conseil municipal, donne un avis favorable sur l'organisation de cette manifestation, autorise l'achat de livres pour les enfants de l'école pour un montant de 450€, approuve les demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels et autorise le Maire à signer les documents afférents à cette manifestation.

PRIME POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

Le Maire propose au conseil d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle et d'en déterminer les modalités de versement. Le montant de cette prime, définie en fonction de la rémunération, sera comprise entre 150€ et 400€.

L'assemblée, décide, avec 21 voix pour, 5 voix contre et une abstention, d'instaurer cette prime, d'autoriser le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de la prime versée aux agents, d'inscrire les crédits correspondants au budget.

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Au 1^{er} janvier 2021, le Rapport sur l'Etat de la Collectivité (REC) deviendra le Rapport Social Unique (RSU).

Ce rapport doit être présenté au conseil municipal.

L'assemblée en a pris connaissance.

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT DES DEUX RUELLS »

Monsieur le Maire explique que toutes les opérations de travaux et cessions liées au budget annexe du lotissement des Deux Ruelles sont closes. Ce budget présente un déficit d'investissement de 21 573.47 € qui sera repris au budget principal en 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prononce la clôture du budget annexe au 31 décembre 2023 et décide que le déficit d'investissement sera repris au budget de la commune en 2024.

DECISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de réaliser les écritures comptables liées aux travaux de pluvial du Chemin des Bruyères : soit 19 394€ pour la commune et 19 394€ pour la CDA de Saintes. Les crédits sont inscrits au budget primitif 2023.

Le conseil municipal valide à l'unanimité les virements de crédits.

Le secrétaire de séance,
Daniel CANUS

L'intégralité des délibérations des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site www.chaniers.fr

A 16 ans, pensez au recensement !

A l'âge de 16 ans, le recensement citoyen est obligatoire : les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le trimestre de leur 16^e anniversaire, en présentant une pièce d'identité et le livret de famille de leurs parents.

L'agent de la mairie leur remet alors une attestation de recensement, exigée lors de divers concours et examens (CAP, baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen facilite l'inscription d'office à 18 ans sur la liste électorale de la commune.



La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Cette journée se déroule entre la date du recensement et 18 ans, l'occasion de découvrir les métiers civils et militaires qu'offre la Défense. Renforcée par l'initiation aux gestes de premiers secours, elle fédère les jeunes autour des notions de citoyenneté.

Grippe aviaire : obligation de confinement des basses-cours

Le niveau de vigilance concernant la grippe aviaire est passé de «modéré» à «élevé» sur l'ensemble du territoire français courant décembre. **Cela implique le confinement obligatoire des basses-cours, quelles que soient leurs tailles.**

Le confinement consiste à enfermer les volailles ou, a minima, en la mise en place de filets sur la basse-cour de façon à ce que les oiseaux extérieurs ne pénètrent pas à l'intérieur et pour éviter ainsi d'avoir un contact rapproché respiratoire.

Les symptômes de la grippe aviaire se matérialisent par des difficultés respiratoires, digestives ou nerveuses.

Parents séparés : besoin d'aide pour gérer la situation ?

Vous êtes divorcé ou séparé, et vous voulez aider votre enfant à mieux vivre sa situation familiale : vous pouvez vous tourner vers les ateliers Pep's organisés par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales).

Animés par des professionnels diplômés, ils accueillent les enfants âgés de 6 à 11 ans et leur permettent d'être écoutés et soutenus en toute confidentialité.

Les enfants participent à 4 ateliers de 2h30 chacun avec un goûter inclus. Un temps de restitution collectif aux parents est prévu à l'issue de la dernière séance.



En pratique :

- inscription suite à un entretien
- participation de 20 € pour les 4 séances
- accord des deux parents nécessaire

Lieu de rendez-vous : dans les locaux de l'UDAF, 18 rue des Oeillets à Saintes.

Renseignements ou prise de rendez-vous au 05 46 98 26 41 ou groupeparole@udaf17.fr



Toutes les infos et alertes sur PanneauPocket

Depuis un téléphone ou une tablette

- 1 Recherchez PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery et téléchargez l'application gratuitement



- 2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez votre commune ou votre code postal et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



© PanneauPocket

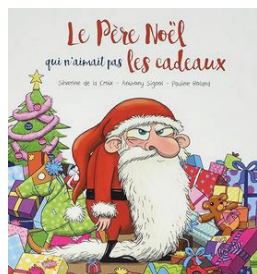
C'EST SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

Lecture

Les coups de coeur de la Médiathèque Dominique de Roux

L'album jeunesse



Le Père Noël qui n'aimait pas les cadeaux
de Séverine de la Croix

Comment être heureux quand on est le Père Noël mais qu'on n'aime pas les cadeaux ? Surtout quand il y en a des milliers dans son atelier qui attendent d'être distribués ! Et si la solution consistait à trouver un remplaçant ? Facile à dire, mais pas facile à faire...

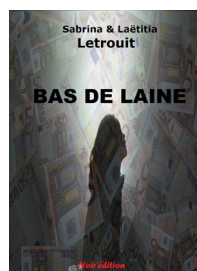
L'avis de la bibliothécaire :

Une histoire drôle et décalée, qui sort des clichés sur Noël.

L'inscription à la médiathèque est gratuite !

Venez emprunter un livre, un magazine, un dvd... du mardi au vendredi, de 14h à 17h et le samedi, de 9h à 12h.

Le roman adulte



Bas de laine
de Sabrina et Laëticia LETROUT

Samantha Laroze mène une vie banale, isolée dans les contrées sauvages de La Hague. Son travail est monotone, son quotidien insipide. Jusqu'à ce samedi soir, quand les facétieuses fées du loto se penchent enfin sur son berceau et lui offrent un cadeau. Neuf millions d'euros.

Le conte de fées peut enfin commencer... C'est sans aucun doute ce que vous pensez. Six numéros et votre destinée est miraculeusement transformée.

Mais qu'est-ce qui change en réalité ? Votre vie ? vos proches ? Vous ?

On aurait aimé vous livrer le témoignage de Samantha... Mais elle a disparu.

L'avis de la bibliothécaire :

Un roman entraînant plein de surprises et de rebondissements !

Lutte contre le frelon asiatique

Originaire d'Asie, le frelon asiatique *Vespa velutina* figure, depuis 2016, sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne.

En hiver, les reines fondatrices survivent en se mettant en dormance dans des endroits abrités (cave, tas de bois, isolation, charpente). Celles-ci peuvent alors émerger mi-février, dès que les températures extérieures sont comprises entre 12°C et 15°C, pour constituer un nouveau nid.

Aussi nous ne pouvons que vous encourager à anticiper cette résurgence en mettant en place des pièges sélectifs dès le 15 février 2024.



Bourse à l'enfance : réservez votre emplacement !

L'association des assistantes maternelles de Chaniers l'Îlot Z'enfants organise une bourse à l'enfance le dimanche 24 mars 2024.

Si vous souhaitez y participer, merci de contacter Marie-Christine au 06 12 62 47 31.



Réception de la TNT

Le CSA et l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) prennent les mesures nécessaires pour vous garantir une bonne réception de la télévision par votre antenne râteau.

En cas de difficulté pour recevoir les programmes de la TNT, le 0970 818 818 est le numéro de téléphone dédié aux demandes d'assistance et d'information (non surtaxé, prix d'un appel local).

C'est nouveau !

Ouverture de la Maison d'Assistants Maternelles « A la Découverte de Demain »

Depuis début janvier, Julie et Manon accueillent vos enfants de 0 à 3 ans dans une maison conçue à cet effet située impasse Labbé. Contactez-les par mail à mam.chaniers@gmail.com ou sur les réseaux sociaux.

L'agence immobilière change d'adresse

Monsieur LEBON, de l'agence 2L Immobilier, a quitté la rue Aliénor d'Aquitaine pour s'installer 7 avenue Charles de Gaulle.

Vous pouvez le contacter au 06 21 45 05 38 ou par mail : contact@agence-2limmobilier.fr

Changement de propriétaire à la boucherie

Votre boucherie située rue Aliénor d'Aquitaine a rouvert ses portes en décembre. Monsieur FRANCRU vous accueille du mardi au samedi, de 9h à 12h45 et de 16h à 19h et le dimanche, de 9h à 12h30.

Collecte des déchets

Prochaine levée des poubelles noires : les lundis 15 et 29 janvier, 12 et 26 février

Prochain ramassage des sacs jaunes les jeudis 25 janvier, 8 et 22 février



Un surplus d'ordures ménagères après les fêtes ? Vous avez besoin de sacs supplémentaires ?

Des sacs de 50 litres «violet», tarifés, sont disponibles à l'accueil de la mairie. Vous pouvez les déposer au pied de votre bac le jour de la collecte !

Où suis-je ?

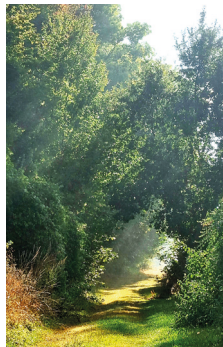
Nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir Chaniers et ses nombreux hameaux en tentant de trouver où la photographie a été prise.

Rien à gagner, juste de belles balades en perspective. La réponse dans le prochain bulletin !

Réponse de la précédente photo mystère :

Dans le dernier bulletin, la photographie a été prise un matin d'été chemin Simonneau sur les hauteurs de Chaniers.

A découvrir : une belle randonnée et une très jolie vue (point GPS 45,7296308, -0,5410840).



Pour rappel, un guide des randonnées est disponible sur le site internet de la commune et en mairie.

Vous aussi, vous souhaitez partager vos coins secrets ou insolites ? Transmettez vos clichés par mail à contact@chaniers.fr



Numéros utiles

Véhicule Sanitaire Léger : 05 46 91 11 99
ou 06 07 85 06 20

Permanences CCAS : mardi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h (05 46 91 88 84)

Police municipale : 06 08 61 08 57
Astreinte mairie : 07 88 70 91 45

Agenda

En janvier

Collecte des sapins de Noël jusqu'au 26 janvier

La CDA de Saintes renouvelle sa campagne de recyclage des sapins avec un point de collecte proposé devant la mairie.

Seuls sont acceptés les sapins naturels, avec ou sans socle de bois.

Voeux de la municipalité

Samedi 20 janvier à 11h à la salle des fêtes

Le Maire et les membres du conseil municipal convient l'ensemble des habitants pour célébrer la nouvelle année.

Le bilan de l'année écoulée et les projets à venir seront évoqués.



Conférence Généalogie et ADN Samedi 20 janvier à 15h à la salle des Prises

Le Cercle des Amateurs de Curiosités 17 propose une conférence animée par Yves Didenot. Entrée libre avec participation « au chapeau »

Plus d'info au 06 74 72 80 71

En février

Théâtre des Borderies : « Ça se complique ! »

Vendredi 9 février à 20h30 à la salle des fêtes

Vente des billets en mairie les samedis 27 janvier et 3 février de 9h à 12h et réservation au 06 83 90 25 15. Tarif : 10€ (12 ans et +)

Ouverture des portes à 20h / lever de rideau à 20h30
Organisé par le Comité d'Animation



Pharmacies de garde

Du 15 au 21 janvier : Pharmacie AUTIN à SAINT GEORGES DES COTEAUX

Du 22 au 28 janvier : Pharmacie MADALINSKI à LES GONDS

Du 29 janvier au 4 février : Pharmacie DIAS à TONNAY CHARENTE

Du 5 au 11 février : Pharmacie CHAMPION à TAILLEBOURG

Du 12 au 18 février : Pharmacie SIMON à TONNAY CHARENTE